

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE SEANCE

20 FÉVRIER 2017

Présents à l'ouverture de la séance : Monsieur Michel VIALAY, Madame Mireille MERLIN, Monsieur Khattari EL HAIMER, Madame Atika MORILLON, Monsieur Raphaël COGNET, Monsieur Amadou DAFF, Madame Véronique TSHIMANGA, Monsieur Bernard THUET, Madame Nadine WADOUX, Monsieur Ali EL ABDI, Madame Blandine THOLANCE, Monsieur Philippe ALLIO, Monsieur Gabriel DE FREITAS ARAUJO, Monsieur Christian DEHAYES, Madame Catherine BLOCH, Monsieur Bernard MOSCODIER, Monsieur Jean-Luc SANTINI, Madame Nathalie AUJAY, Monsieur Marc DOLINSKI, Madame Patricia GRANDCLEMENT, Madame Ferdine Ketty AFOY, Madame Françoise ROBIOLLE, Madame Cécile DUMOULIN, Madame Carole PHILIPPE, Monsieur Frédéric BOURGAULT, Monsieur Jean-Baptiste BASSE, Madame Saïda AHAMADA DJAE, Madame Aydagül SALTAN USTE, Monsieur Yasar HUSSAIN, Monsieur Alexandre SOTTY, Monsieur Etienne-Claude JOUHANNEAUD, Madame Ndèye Satala DIOP, Monsieur David STEFANELLY, Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE.

Pouvoirs donnés à : Monsieur Pierre BEDIER pouvoir à Michel VIALAY, Madame Catherine ESCRICH pouvoir à Blandine THOLANCE, Madame Anne-Marie OSTYN pouvoir à Mireille MERLIN, Madame Rama SALL pouvoir à David STEFANELLY, Madame Charlotte COLATOSTI pouvoir à Ndèye Satala DIOP.

Absents :

Madame Khadija MOUDNIB, Monsieur Marc JAMMET, Monsieur Mouhadji DIANKHA.

La séance est ouverte à 20 h 45 sous la présidence de Monsieur Michel VIALAY, Maire.

Le Maire procède à l'appel.

Madame TSHIMANGA est désignée comme secrétaire de séance.

Suite à la remarque de Monsieur STEFANELLY concernant les pouvoirs de Mesdames SALL et COLATOSTI, Madame OZANNE a consulté ses mails. Effectivement, Madame OZANNE les a bien reçus malgré le fait qu'elle ne soit pas le bon destinataire.

Le compte rendu de séance du 12 décembre 2016 fait l'objet d'une remarque.

Monsieur MARIOJOULS s'est étonné de la formulation et affirme qu'il n'obtient aucune réponse du Maire notamment en matière d'honoraires juridiques.

A propos des actes pris en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire apporte les précisions demandées.

Il est procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Sortie de Monsieur COGNET,

1. Par 33 voix POUR, 6 voix CONTRE (Madame Ndèye Satala DIOP, Monsieur David STEFANELLY, Madame Rama SALL, Madame Charlotte COLATOSTI, Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE),

DECIDE :

- de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2017 du budget principal de la Ville ainsi que du budget annexe de la ZAC des Bords de Seine.

2. Par 33 voix POUR, 6 ABSTENTIONS (Madame Ndèye Satala DIOP, Monsieur David STEFANELLY, Madame Rama SALL, Madame Charlotte COLATOSTI, Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE),

DECIDE :

- de modifier la liste des emplois nécessitant l'attribution d'un logement de fonction par Convention d'Occupation Précaire avec Astreinte (COP/A) ou par Nécessité Absolue de Service (NAS) compte-tenu des contraintes liées à l'exercice des fonctions et des obligations fixées par le décret du 9 mai 2012.

3. Par 37 voix POUR, 2 voix CONTRE (Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE),

DECIDE :

- d'approuver le transfert à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (CU GPS&O) des contrats suivants concernés par un transfert de compétence :

Numéro de marché	Objet
15S0041	Etude visant à la piétonisation de l'hypercentre et à la conception d'un schéma directeur des espaces publics sur le centre-ville
16A0006	Maitrise d'œuvre pour le réaménagement de la rue Saint Fiacre
16A0007	Consultation juridique pour la procédure de passation d'une concession d'aménagement de la dalle CCM2
16A0008	Expertise technique dalle CCM2 et parkings
16A0012	Maîtrise d'œuvre pour la requalification de la rue Emile Zola
16A0036	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des quais
16A0056	Etude urbaine sur le secteur est du Val Fourré
16S0004	Etudes préalables à la restructuration des dalles centrales du Val Fourré
16S0018	Etude de circulation relative au secteur Braunstein/Dunloppillo
16S0021	Travaux de voirie pour l'été 2016
16S0026	Etude de programmation urbaine sur le quartier des Physiciens
16S0027	Etude de programmation urbaine sur les quartiers Aviateurs et Musiciens
16S0049	Etudes préalables à la restructuration des dalles centrales du Val Fourré

- d'autoriser le Maire à prendre toutes les décisions nécessaires à ces transferts y compris de signer les éventuels documents et/ou avenants de transferts.

Retour de Monsieur COGNET,

4. A L'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à affecter un ensemble de seize (16) estampes au Musée de l'Hôtel-Dieu afin que ces œuvres soient inscrites à l'inventaire.

5. A L'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à affecter deux (2) œuvres de Maximilien Luce (projet d'affiche pour « la Commune, cinéma du peuple » et « le Champ d'honneur ») au Musée de l'Hôtel-Dieu, afin qu'elles soient inscrites à l'inventaire.

6. A L'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à signer les conventions afférentes au renouvellement de la labellisation du BIJ à compter du 22 janvier 2016, pour une durée de trois (3) ans ainsi que tous les documents s'y rapportant.

7. Par 34 voix POUR, 4 voix CONTRE (Madame Ndèye Satala DIOP, Monsieur David STEFANELLY, Madame Rama SALL, Madame Charlotte COLATOSTI), 2 ABSTENTIONS (Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE),

DECIDE :

- **d'approuver** la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la commune et l'EPAMSA en vue de la réalisation de l'opération d'aménagement Bretonneau Clemenceau,

- **d'autoriser** le Maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Directeur Général de l'EPAMSA, ainsi qu'à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents consécutifs à l'exécution de la présente délibération.

8. Par 36 voix POUR, 4 voix CONTRE (Madame Ndèye Satala DIOP, Monsieur David STEFANELLY, Madame Rama SALL, Madame Charlotte COLATOSTI),

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à solliciter le financement d'aide à la réalisation des études préparatoires, auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat.

- **d'autoriser** le Maire à signer la convention afférente et ses éventuels avenants.

9. A L'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à solliciter un financement d'aide à la réalisation d'études, dans le cadre de l'appel à projets « Aide à l'Action des Collectivités Territoriales et locales en faveur de l'air », auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.
- **d'autoriser** le Maire à signer la convention afférente et ses éventuels avenants.

10. A L'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à solliciter les financements d'aide à la réalisation du programme d'actions « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer,
- **d'autoriser** le Maire à signer la convention afférente et ses éventuels avenants.

11. A L'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à signer la convention de partenariat et ses éventuels avenants avec l'Association Savoirs Ecologiques et Valorisations Environnementales (La SEVE).

INFORMATION

Le Maire fait un point d'information sur la mise à disposition d'un agent auprès du CCAS.

Le Maire lève la séance à 22 h 25, remercie et annonce que la prochaine réunion aura lieu le 27 mars 2017.

Le Maire,



Michel VIALAY